Service destinataire





TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON-BÂTIES

EXONÉRATIONS POUR LES PARCELLES COMPORTANT DES PLANTATIONS DE BOIS ET D'OLIVIERS

(Articles 1394 C, 1395-1° bis, 1395-1° ter, 1395 B du Code Général des Impôts)

1. SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ		
Département :	Commune :	Réservé à l'administration
·		
Numero de voirie :		
Rue - lieu-dit :		
,	, , ,	
2. DESIGNATION DU REDEVABL	E DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS N	ION-BATIES
►Nom Prénom ou dénomination so	ociale (en majuscules) :	Réservé à l'administration
	ociaic (cirmajuscaics)	
►Adresse :		
I—I—I—I—I		
►Nature du droit réel exercé (ex : p	ropriétaire, usufruitier):	
3 DENSEIGNEMENTS DODTANT	SUR LES NATURES DE CULTURE	•
3. RENGEIGNEMENTO I ORTANT	SON LES NATONES DE SOLTONE	
► Article 1394 C		
1 ☐ Plantation d'oliviers	Date de la plantation _	
►Article 1395-1° bis du CGI		
2 🗆 Régénération naturelle de résineu:	xAnnée de la coupe définitive : _ _	
	Date de constatation de la régénération:	_
3 ☐ Régénération naturelle de feuillus	Année de la coupe définitive :	
	Date de constatation de la régénération:	_
►Article 1395-1° ter du CGI		
4 ☐ Futaie irrégulière en équilibre de re	égénérationDate de constatation de la régénération: _	_
►Article 1395 B		
5 ☐ Plantation d'arbres truffiers	Date de la plantation	_ _ _



4. DÉSIGNATION DES PARCELLES CONCERNÉES	Intercalaire n° _ _ sur _ _
---	-------------------------------

(Préfixe) Section	Numáro do	Contenance		Name to a Back or a land (
(Préfixe) Section	n Numéro de plan	ha	а	ca	Nombre d'arbres plantés
1	2	3	4	5	6
				_ _	
			_ _	_ _	
	_ _ _				
				_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
	_ _ _				
				_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
			_ _	_ _	
				_ _	
				_ _	
			_	_ _	
				_ _	
		_ _ _		_ _	

☐ Article 1395-1° bis du CGI : certificat établi au niveau départemental par l'administration chargée des forêts ou par un agent assermenté de l'Office national des forêts attestant de la réussite de l'opération de régénération naturelle. ☐ Article 1395-1° ter du CGI: certificat attestant de l'état d'équilibre de régénération de la futaie irrégulière. Ce certificat doit dater de moins d'un an. ► Indiquez le nombre d'intercalaires (n°4) : |__|_| ▶ Datez et signez : Les indications consignées sur la présente déclaration sont certifiées exactes par le soussigné. Désignation du mandataire (1): Votre n° de téléphone : Votre adresse électronique : @___ À......le/....../ Signature (1): Le formulaire doit être renvoyé au centre des impôts foncier ou au centre des impôts des particuliers territorialement compétent.

5. PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du Centre des impôts foncier.

(1) Lorsque la déclaration est souscrite par une personne mandatée par le propriétaire, le signataire mentionnera ci-dessus ses nom,

qualité et adresse.

